

les élus locaux (2020) et les effectifs et les salaires dans la fonction publique territoriale (2018).

Comme nous l'avons noté à chaque parution de cet ouvrage, on peut regretter que les données comptables soient arrêtées à l'année 2018. Or, pour ce qui concerne, par exemple, les comptes des administrations publiques locales, les données de l'année 2019 sont disponibles (voir, plus haut, dans la rubrique « budget, comptabilité et contrôles financiers », la chronique intitulée « les comptes des administrations publiques en 2019 »).

Revue de presse

Une ville italienne sur dix au bord de la faillite

Dix pour cent des 8.000 communes italiennes, déjà très endettées à la suite de la crise de 2008, sont au bord de la faillite⁽³⁾. Elles se situaient principalement dans le Mezzogiorno avant l'éclatement de la pandémie (Naples, Catane, Tarante). Toute la péninsule est désormais concernée. Turin a été placé sous observation de la Cour des comptes et sa maire annonce qu'une faillite est inéluctable si le gouvernement n'intervient pas d'ici au 31 juillet.

Son homologue de Florence demande de toute urgence des ressources à l'Etat, sans quoi il ne pourra plus assurer les services essentiels. Il déclare ne disposer que de 80 millions d'euros dans les caisses de sa ville alors qu'il doit affronter des dépenses mensuelles de 25 millions uniquement pour le salaire des employés municipaux. La crise frappe également Venise, elle aussi très dépendante du tourisme, mais aussi Milan, la capitale économique du pays. Elle accuse des moins-values de 550 millions d'euros à la suite de trois mois de confinement qui ont provoqué un déficit de 220 millions d'euros. « Nous nous préparons à un tsunami économique et à un séisme social », a averti le maire de Milan, avec un chômage qui va doubler de 6 à 12 %.

Les recettes fiscales des communes chutent avec la suspension de nombreux impôts locaux pour soutenir les entreprises et les ménages. A cela s'ajoute la disparition de la manne touristique. La taxe de séjour avait rapporté l'an dernier près de 600 millions d'euros dont la moitié a bénéficié à Milan, Rome, Florence, Venise et Naples. Les recettes fiscales locales devraient baisser d'environ 15 %, soit un manque à gagner de près de 6 milliards d'euros cette année. Les plus pessimistes prédisent un effondrement supérieur à 20 % (plus de 8 milliards).

Le ministre de l'Economie étudie les ressources qu'il pourrait mettre à la disposition des villes.

Ces dernières demandent un moratoire sur le remboursement de leurs dettes et la renégociation de leurs taux avec la caisse des dépôts ou les banques. L'association des maires italiens alerte le gouvernement : ce ne sont pas seulement les budgets des villes qui risquent d'exploser, mais aussi la cohésion sociale du pays.

(3) Olivier Tosseri - Une ville italienne sur dix au bord de la faillite in Les Echos du 28 mai 2020, à l'adresse : <https://mail.google.com/mail/u/0/#inbox/FMfcgwxHNWJQmWcfxnrxQddTVcJKNNq>.

Les recettes des administrations publiques locales

La fiche de FIPECO⁽⁴⁾ ne concerne que les ressources non financières (c'est-à-dire hors emprunts) des APUL. Elle en présente le montant, la répartition et l'évolution puis précise en quoi consiste l'autonomie financière des collectivités territoriales avant de donner quelques éléments de comparaison internationale.

Les recettes des administrations publiques locales s'élèvent à 270 Md€ en 2019 (après 262 Md€ en 2018), soit 11,1 % du PIB.

Ces recettes sont, pour 52 %, des « prélèvements obligatoires », pour 26 %, des transferts en provenance des autres administrations publiques (Etat, organismes divers d'administration centrale et administrations sociales⁽⁵⁾) ou de l'Union européenne et pour 16 %, le produit de la vente de biens et services (redevances pour services rendus, participation des ménages à des services gérés par les communes...).

Dans les pays de structure fédérale, les administrations publiques territoriales comprennent les APUL et les états fédérés (comme les länder en Allemagne). La part des APUL dans le total des ressources des administrations publiques est particulièrement limitée en France (21 % en 2019), comme celles des APUL dans le total des dépenses publiques (20 % pour une moyenne de 32 % dans la zone euro ou l'union européenne), ce qui dénote un très faible degré de décentralisation.

Les finances publiques locales en 2019

Le billet examine la situation des finances publiques locales en 2019, telle qu'elle apparaît dans le compte des « administrations publiques locales » (APUL) de la comptabilité nationale, tout en rappelant les principales évolutions observées dans le passé⁽⁶⁾.

Après avoir enregistré un léger excédent de 2016 à 2018, les APUL étaient de nouveau en déficit en 2019, mais de moins de 0,1 % du PIB (0,9 Md€). Leur endettement a augmenté de 4,6 Md€, pour plus de la moitié du fait de la société du Grand Paris, pour atteindre 210,3 Md€ (8,7 % du PIB).

L'augmentation des recettes des APUL a été de 8,2 Md€ (3,1 %). Les impôts ont augmenté de seulement 1,4 Md€ (1,0 %), surtout parce qu'une nouvelle fraction de la taxe d'habitation a été remplacée par un transfert de l'Etat (un dégrèvement en comptabilité budgétaire). Ces transferts ont ainsi été accrus de 6,5 Md€ (8,9 %).

En pourcentage du PIB, les dépenses des APUL ont augmenté de 3,7 points entre 1987 et 2013, dont moins de 1,5 point est explicable par les transferts de compétences de l'Etat. Une baisse de 0,9 point a ensuite été enregistrée de 2013 à 2018 sous la pression de la baisse des dotations de l'Etat.

(4) Rédigée le 14 mai 2020, la fiche de l'encyclopédie est disponible à l'adresse : <https://fipeco.fr/fiche/Les-recettes-des-administrations-publiques-locales>

(5) Par exemple, la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie qui rembourse aux départements une partie de l'allocation personnalisée d'autonomie.

(6) François Escalle - Les finances publiques locales en 2019 - La publication peut être téléchargée à l'adresse : <https://fipeco.fr/commentaire/Les%20finances%20publiques%20locales%20en%202020>